



MAIRIE
DE
BELLESERRE

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE GARONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Égalité – Fraternité

Conseil Municipal

Du 04 février 2026

Compte rendu de séance

Conseillers municipaux			
Présents		Excusés	Absents
MOUNIR Beatrice GARCIA Eve	GARCIA Guy NOEL Sébastien PERRIER Patrice MAIGNE Gérard		MAIGNE Benoit TOULOUSE Jérôme JAUBERT Sandra PERRIER Marie-Christine

6 conseillers présents sur 10

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Début de séance à : 21h20

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mr MAIGNE Gérard est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Ordre du jour :

- 1. Validation du compte rendu du conseil municipal du 17 décembre 2025
- 2. Délibération du renouvellement de la Convention Territoriale Globale H.T pour la période de 2026-2030
- 3. Contrat extension de garantie ELAN CITE pour radar automatique Evolis
- 4. Questions diverses



1. Validation du compte rendu du 17 décembre 2025

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 6

2. Validation du renouvellement de la Convention Territoriale Globale pour la période 2026-2030

Au 10 juillet 2025 a démarré, dans les Hauts Tolosans, la démarche de renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Cette démarche, co-pilotée par la CAF de la Haute Garonne et la CCHT, doit s'appuyer sur un diagnostic partagé du territoire (diagnostic élaboré à partir d'un portrait de territoire réalisé à travers le recueil des avis des habitants sur les services du territoire et des données socio-démographiques) en vue de définir les priorités et les moyens à mettre en œuvre dans un plan d'action adapté pour les années à venir et coconstruit avec les communes.

Ce projet commun est destiné à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions menées sur notre territoire en direction des familles dans les domaines de la petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, handicap et animation de la vie sociale.

Rappel des différentes étapes :

Considérant que cette élaboration s'effectue avec la participation des élus et services, des partenaires des communes et de la CCHT,

Considérant les documents annexés (enjeux et fiches action),

Un premier comité de pilotage de lancement de la démarche, représentant les membres du bureau de la CCHT s'est tenu le 26 août 2025.

Ensuite, des premiers ateliers en septembre ont été réalisés par bassins de vie : 3 enjeux stratégiques ont été identifiés en matière de services existants sur notre territoire dans les domaines mentionnés ci-dessus.

Le 19 septembre dernier, a été proposé 1 séminaire partenarial visant à décliner de manière opérationnelle ces enjeux pour permettre aux familles, de trouver les réponses adaptées à leurs besoins sur le territoire.

Le 10 octobre, s'est tenu un second comité de pilotage visant à valider le diagnostic et définir les ambitions pour le plan d'action.

Le 16 octobre dernier, réunis autour d'un second séminaire, les services et les partenaires ont identifié des actions à partir des objectifs stratégiques.

A la suite de ces derniers ateliers, le Cabinet KPMG, la CAF, le Conseil Départemental, la MSA la



Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDSN) et la CCHT ont proposé de reprendre ces 6 objectifs opérationnels et les traduire en 14 fiches action. Le plan d'action a été validé par le comité de pilotage composé des 29 membres 26 novembre 2025.

Ayant entendu l'exposé et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**
- **Pour : 6**

3. Validation du Contrat extension de garantie ELAN CITE pour radar automatique Evolis

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit être conclu du renouvellement de contrat de maintenance pour le radar pédagogique.

Après discussion, le Conseil Municipal :

- Donne son accord à la conclusion du renouvellement du contrat de maintenance avec la société ELAN CITE pour le forfait : Radar Evolis à 199€/an.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maintenance.

- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**
- **Pour : 6**

4. Questions diverses

1. Réception des 2 panneaux à fixer par l'Office du Tourisme :
 - L'histoire de Belleserre
 - Télégraphe de Chape
2. Les spots de la mairie, retour au fournisseur pour peinture conforme au bon de commande

La séance est désormais close

Fin de séance à : 22h45

